ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Organisation mondiale de la Santé

JOURNAL

Paraît en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

Disponible sur Internet : www.who.int/gb/f

Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé

N° 7 **27 mai 2019**

Programme de travail du lundi 27 mai 2019

Horaire	**Commission A** *Salle XVIII*	**Commission B** *Salle XVII*
9 h 00	Onzième séance	Septième séance
14 h 30	Douzième séance	Huitième séance

Table des matières

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé
2. Compte rendu des réunions
3. Réunion d'information technique
4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé
5. Autres réunions
6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances
7. Annonces

Groupe de rédaction
Salle XXIII
9 h 00-12 h 00

Point 11.7 Accès aux médicaments et aux vaccins

Avant-projet de résolution intitulé : « Améliorer la transparence des marchés de médicaments, de vaccins et d'autres produits liés à la santé et technologies ».

(Document A72/A/CONF./2)

Cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif, 29-30 mai 2019, Siège de l'OMS – salle du Conseil exécutif

Veuillez prendre note des dispositions administratives indiquées ci-après :

Inscription en ligne L'inscription à la cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif doit obligatoirement être effectuée en ligne. Elle est possible jusqu'à la fin de la session (30 mai 2019). Pour plus d'informations sur l'inscription en ligne : http://www.who.int/governance/registration/fr/index.html.

Badges Les membres du Conseil, leurs suppléants et conseillers, ainsi que les représentants des États Membres et des organisations invitées à assister à la cent quarante-cinquième session du Conseil exécutif recevront un badge :

- au Palais, au guichet de distribution, en face du guichet des documents, dans l'espace Concordia, entre les portes 13 et 15
  - le lundi 27 mai : de 08 h 00 à 17 h 00
  - le mardi 28 mai : à partir de 8 h 00 jusqu'à la clôture de la séance plénière, et au plus tard à 18 h 00
- dans le hall principal du Siège de l'OMS :
  - le mercredi 29 mai : de 07 h 30 à 17 h 30
  - le mardi 30 mai : à partir de 8 h 00 jusqu'à la fin de la session

Horaire des séances 09 h 30-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30

1. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé

Lundi 27 mai 2019

Onzième et douzième séances de la Commission A	**Salle XVIII – 9 h 00 et 14 h 30**
–	**Cinquième rapport de la Commission A (Projet)** Document A72/78 (Projet), contenant deux résolutions intitulées : – *Action mondiale pour la sécurité des patients* – *Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé*
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.10 (suite)	– Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya Documents A72/32, A72/A/CONF./3 et A72/A/CONF./3 Add.1
Point 12.4 (suite)	– Promotion de la santé des réfugiés et des migrants Document A72/25 Rev.1
Point 11 (suite)	**Questions prioritaires stratégiques**
Point 11.7 (suite)	– Accès aux médicaments et aux vaccins Documents A72/17 et A72/A/CONF./2
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques**
Point 12.3	– Ressources humaines pour la santé Documents A72/23 et A72/24

Septième et huitième séances de la Commission B	**Salle XVII – 9 h 00 et 14 h 30**
–	**Quatrième rapport de la Commission B (Projet)** Document A72/77 (Projet), contenant deux résolutions intitulées : – *Onzième Révision de la Classification internationale des maladies* – *Systèmes de soins d'urgence en vue de la réalisation de la couverture sanitaire universelle : assurer des soins rapides pour les personnes gravement malades ou blessées*
Point 12 (suite)	**Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*
Point 12.6	– Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique Document A72/28
Point 21 (suite)	**Questions soumises pour information**
Point 21.3 (suite)	– Rapports de situation Document A72/59 F. Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25 (2007)) G. Rôle du secteur de la santé dans l'Approche de la gestion stratégique internationale des produits chimiques, dans la perspective de l'objectif fixé pour 2020 et au-delà (décision WHA70(23) (2017)) H. Renforcement des systèmes de réglementation des produits médicaux (résolution WHA67.20 (2014)) I. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16 (2007)) J. Médecine traditionnelle (résolution WHA67.18 (2014))
	Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Mardi 28 mai 2019

Treizième séance de la Commission A	Salle XVIII – 9 h 00

Mise au point définitive des résolutions et des rapports

Septième séance plénière	Salle des Assemblées – Immédiatement après la clôture des travaux de la Commission A

Point 8 (suite) **Rapports des commissions principales**

– **Deuxième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/73 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Rapport du Commissaire aux comptes*
- *Rapports programmatique et financier de l'OMS pour 2018-2019, avec les états financiers vérifiés pour 2018*

et quatre résolutions intitulées :

- *État du recouvrement des contributions, et notamment celles des États Membres redevables d'arriérés de contributions dans une mesure qui justifierait l'application de l'article 7 de la Constitution*
- *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République centrafricaine*
- *Nomination du Commissaire aux comptes*
- *Barème des contributions pour 2020-2021*

– **Troisième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/74 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Stratégie mondiale OMS sur la santé, l'environnement et les changements climatiques : la transformation nécessaire pour améliorer durablement la vie et le bien-être grâce à des environnements sains*
- *Plan d'action mondial sur les changements climatiques et la santé dans les petits États insulaires en développement*

et une résolution intitulée :

- *Résistance aux antimicrobiens*

– **Troisième rapport de la Commission B (Projet)**

Document A72/75 (Projet) contenant quatre décisions intitulées :

- *Ressources humaines : rapport annuel*
- *Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS*
- *2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier*
- *Journée mondiale de la maladie de Chagas*

et trois décisions intitulées :

- *Réforme de l'OMS : amendements au Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé*

et deux résolutions intitulées :

- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*
- *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République bolivarienne du Venezuela*

– **Quatrième rapport de la Commission A (Projet)**

Document A72/76 (Projet) contenant deux décisions intitulées :

- *Suivi de la Déclaration politique de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*
- *Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages*

Point 9 **Clôture de l'Assemblée de la Santé**

2. Compte rendu des réunions

Dixième séance de la Commission A

Présidence : Dre Silvia Paula Valentim Lutucuta (Angola)

Puis : Dr Yasuhiro Suzuki (Japon), Vice-Président

– **Quatrième rapport de la Commission A (Projet)**

Le Président a prié la Rapporteure (Mme Laura Bordón [Paraguay]) de donner lecture du quatrième projet de rapport de la Commission A, le document A72/76 (Projet), dans lequel figurent deux décisions intitulées :

– *Suivi de la Déclaration politique de la Troisième Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles*
– *Cadre de préparation en cas de grippe pandémique pour l'échange des virus grippaux et l'accès aux vaccins et autres avantages*

Les décisions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

Point 12 (suite) **Autres questions techniques**

Point 12.5 Sécurité des patients

Le Président a ouvert le débat sur le point 12.5 de l'ordre du jour et a proposé que les deux éléments de ce point soient examinés séparément. La Commission a accepté cette proposition.

- Action mondiale pour la sécurité des patients

Le Président a ouvert le débat sur le premier élément et a invité la Commission à examiner le projet de résolution EB144.R12 : *Action mondiale pour la sécurité des patients*, qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. Les membres de la Commission ont été ensuite invités à faire des observations, et le Secrétariat a répondu aux questions soulevées. À l'invitation du Président, le Secrétariat a donné lecture des propositions d'amendements au projet de résolution, qui a été approuvé tel qu'amendé.

- Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé

La Commission a été invitée à examiner le deuxième élément de ce point de l'ordre du jour et le projet de résolution EB114.R5 : *Eau, assainissement et hygiène dans les établissements de santé*, qui figure dans le document EB144/2019/REC/1. Les membres de la Commission ont été invités à faire des observations, le Secrétariat a répondu aux questions soulevées et le projet de résolution a été approuvé.

Point 12.10 Incidences pour la santé publique de la mise en œuvre du Protocole de Nagoya

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité la Commission à examiner le projet de décision figurant dans le document A72/A/CONF./3. La discussion a été ouverte. Le Secrétariat a donné lecture des propositions d'amendements. La Commission a demandé au Secrétariat de réserver une salle pour des discussions informelles sur ce point. Le Président a annoncé que le débat sur ce point serait reporté à la onzième séance de la Commission A.

Point 12.4 Promotion de la santé des réfugiés et des migrants

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a donné la parole au Secrétariat afin que celui-ci donne des informations générales sur le processus et les documents concernant ce point de l'ordre du jour. La discussion a ensuite été ouverte.

Le Président a annoncé que le débat sur ce point se poursuivrait avec l'examen des points F à J à la prochaine séance de la Commission A.

La séance a été suspendue.

Sixième séance de la Commission B

Présidence : Dre Karen Gordon-Campbell (Guyana), Vice-Présidente

Puis : M. Abdulla Ameena (Maldives), Vice-Président

– **Troisième rapport de la Commission B (Projet)**

Le Président a prié le Secrétariat de donner lecture du troisième projet de rapport de la Commission B, le document A72/75 (Projet) dans lequel figurent quatre décisions intitulées :

- *Ressources humaines : rapport annuel*
- *Nomination de représentants au Comité des pensions du personnel de l'OMS*
- *2020 : année internationale des sages-femmes et du personnel infirmier*
- *Journée mondiale de la maladie de Chagas*

et trois décisions intitulées :

- *Réforme de l'OMS : amendements au Règlement intérieur de l'Assemblée mondiale de la Santé*

et deux résolutions intitulées :

- *Traitements du personnel hors classes et du Directeur général*
- *Dispositions spéciales concernant le règlement des arriérés : République bolivarienne du Venezuela*

Les décisions et les résolutions ont été approuvées et le projet de rapport a été adopté.

Point 12 **Autres questions techniques** *[point de l'ordre du jour transféré de la Commission A]*

Point 12.7 Onzième Révision de la Classification internationale des maladies

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu et la Commission a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A72/29 Add.1.

Point 12.9 Soins d'urgence et de traumatologie

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu et la Commission a approuvé le projet de résolution qui figure dans le document A72/A/CONF./1.

Point 12.8 Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent (2016-2030)

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Le Secrétariat a répondu et la Commission a pris note du rapport figurant dans le document A72/30.

Point 21 (suite) **Questions soumises pour information**

Point 21.3 Rapports de situation

Le Président a ouvert le débat sur ce point et a invité les membres de la Commission à faire des observations. Il a été annoncé que le débat sur ce point se poursuivrait à la prochaine séance de la Commission B.

La séance a été suspendue.

3. Réunion d'information technique

La réunion d'information technique suivante aura lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Lundi 27 mai 2019

12 h 30-14 h 15 Salle XII	Vers des populations en meilleure santé : une nouvelle vision.

4. Réunions en marge de l'Assemblée mondiale de la Santé

Les réunions suivantes auront lieu en marge de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Lundi 27 mai 2019

18 h 00-18 h 50 Salle IX	Améliorer la résilience et renforcer la sécurité sanitaire mondiale dans les régions en crise en investissant dans les agents de santé communautaires. Réunion organisée par Amref Health Africa et par le Comité international de secours.
19 h 00-19 h 50 Salle IX	Les armes nucléaires aujourd'hui : le point sur les conséquences humanitaires de la guerre nucléaire et sur le rôle joué par la médecine pour la prévenir. Réunion organisée par l'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire, la Fédération mondiale des associations de santé publique et la World Medical Association.

5. Autres réunions

Le Secrétariat a été informé que les réunions suivantes auraient lieu pendant la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé.

Lundi 27 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

Mardi 28 mai 2019

08 h 00-08 h 50 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays nordiques.
08 h 00-08 h 50 Salle IV	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de l'Asie du Sud-Est.
08 h 15-08 h 45 Salle IX	Réunion des délégations des États Membres de la Région OMS de la Méditerranée orientale.
08 h 15-08 h 45 Salle XXIII	Réunion des délégations des États Membres de la Région européenne de l'OMS.
13 h 00-14 h 00 Concordia 4	Réunion du Groupe des pays d'Europe occidentale et autres.

6. Dispositions concernant la conduite des discussions pendant les séances

L'interprétation est assurée dans les langues officielles (anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe) afin d'aider les délégués à suivre les débats. Les délégués sont priés d'envoyer une copie du texte qu'ils prévoient de prononcer à l'adresse interpret@who.int ou de remettre une version imprimée du texte aux responsables des conférences dans la salle au moins 30 minutes à l'avance. Cela n'empêche pas l'orateur de s'écarter du texte qu'il aura fourni lors de son intervention, mais facilite la clarté et la fiabilité de l'interprétation dans les langues officielles. Dans la rubrique « Objet », indiquez au-dessus du texte de l'intervention le nom du pays/groupe, la séance pendant laquelle aura lieu l'intervention (par exemple, plénière, Commission A, Commission B, Conseil exécutif) et le point de l'ordre du jour auquel votre intervention se rapporte.

Dans les Commissions A et B, la durée des interventions individuelles est limitée à deux minutes (220 mots) et celle des interventions de groupe à cinq minutes (550 mots). Les délégués sont priés d'adopter un débit de parole normal. Un débit de parole rapide risque de nuire à la clarté et à l'exactitude de l'interprétation. Les déclarations soumises à l'avance sont considérées comme confidentielles et, aux fins des actes officiels, c'est l'intervention telle qu'elle a été prononcée qui fait foi.

Les délégués qui souhaitent que le texte de leur intervention soit posté sur la page Web de l'Assemblée de la Santé (http://apps.who.int/gb/f/f_wha72.html) peuvent l'envoyer à l'adresse statements@who.int et indiquer comme objet de leur message le point de l'ordre du jour auquel cette intervention se rapporte. Les informations complémentaires transmises de cette manière ne seront pas incluses dans les actes officiels de la réunion.

Interventions des acteurs non étatiques à l'Assemblée de la Santé

Les acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS peuvent demander à s'exprimer pendant les séances des Commissions A et B de l'Assemblée de la Santé lors de l'examen d'un point technique relevant de leurs compétences. Les acteurs non étatiques désirant inscrire leur nom sur la liste des intervenants devront s'adresser au secrétariat du Département Partenariats et acteurs non étatiques (PNA) par courriel (nsastatements@who.int) au plus tard à 8 heures du matin le jour de la séance en question. Les acteurs non étatiques doivent communiquer le texte de leur intervention à l'avance afin que le Secrétariat le poste sur un site Web prévu à cet effet et ils sont invités à s'inscrire à l'adresse https://extranet.who.int/nonstateactorsstatements/. La durée des interventions est limitée à une minute et demie (soit 200 mots).

7. Annonces

Services

Un centre est à la disposition des délégués à l'Assemblée de la Santé dans la salle A.821 pour le traitement de texte et les photocopies.

Une connexion Internet sans fil est disponible en accès libre dans les principales parties communes du Palais des Nations.

– Site Web de l'Organisation mondiale de la Santé : http://www.who.int.
– Documents de l'Assemblée mondiale de la Santé et du Conseil exécutif : http://apps.who.int/gb/f/index.html.

Produits de l'information et souvenirs de l'OMS en vente au Palais des Nations

La librairie de l'OMS est située au Palais des Nations, dans le nouvel espace « Concordia », entre les portes 13 et 15. Les dernières publications et les derniers produits d'information de l'OMS et des bureaux régionaux sont en vente avec une remise de 50 %. Des souvenirs de l'OMS sont aussi exposés en vitrine. La librairie de l'OMS est ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 16 h 30 au Palais des Nations et au Siège de l'OMS.

Courrier personnel

Les délégués et les représentants des acteurs non étatiques en relations officielles avec l'OMS sont priés de relever **tous les jours** leur courrier personnel, leurs messages et leurs invitations au Bureau de l'information.

Service médical

Les délégués qui ont besoin de soins médicaux peuvent appeler le +41 (0)22 791 3040.

Application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé

L'application mobile de l'Assemblée mondiale de la Santé vous permet de recevoir les dernières informations sur le programme de travail de la Soixante-Douzième Assemblée mondiale de la Santé et d'accéder aux documents directement sur votre dispositif mobile. Cherchez « Governing Bodies » dans la plateforme de téléchargement (le « store ») ou scannez le code QR ci-dessous et téléchargez l'application. Le nom d'utilisateur et le mot de passe nécessaires pour utiliser cette application sont disponibles au guichet d'inscription à compter du 18 mai.

Diffusion vidéo en streaming

Les séances plénières et les séances de la Commission A et de la Commission B seront diffusées sur le Web dans les six langues des Nations Unies. Les séances diffusées sur le Web pourront être regardées sur Mac ou PC et sur tous les dispositifs mobiles, y compris l'iPhone, l'iPad et les téléphones fonctionnant sous Android ou sous Windows.

https://www.who.int/about/governance/world-health-assembly/seventy-second-world-health-assembly

= = =